FACULTE DE DROIT
Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives

Séminaire de légistique

Mieux légiférer: rédaction et méthode législatives Droit suisse francophone

28-29 novembre 2013 et 20-21 mars 2014

unine
UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Centre de recherche sur les modes amiables et juridictionnels de gestion de conflits

Sous le patronage de la Société suisse de législation et des responsables romands de légistique

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Séminaire de légistique 13-14

Objectifs

Familiariser les participants avec les règles de base de la rédaction législative et la démarche méthodique afin d'améliorer la qualité législative.

Public

Le séminaire est destiné aux acteurs étatiques, fédéraux, cantonaux et communaux chargés de préparer et d'examiner des projets législatifs ou réglementaires, principalement aux professionnels de la fonction publique ; il est aussi ouvert aux parlementaires ou à leurs assistants ainsi qu'aux traducteurs. Les professionnels du secteur privé, qui doivent concevoir de tels projets ou les critiquer dans le cadre de procédures de consultation, peuvent également en tirer profit de même que les concepteurs d'initiatives populaires.

Il s'adresse tant à des juristes qu'à des non-juristes.

Il permet également aux universitaires fraîchement diplômés d'acquérir une formation et une expérience à faire valoir dans le monde du travail.

Direction

- Alexandre FLÜCKIGER, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève
- Christine GUY-ECABERT, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel

Organisation

Le séminaire est placé sous les auspices de la Société suisse de législation et des responsables romands et tessinois de légistique (Monique Albrecht [VS] ; Gérard Caussignac [BE] ; Marilena Fontaine [TI] ; Jean-Christophe Kubler [JU] ; Denis Loertscher [FR] ; Jean-Luc Schwaar [VD] ; Alain Tendon [NE] ; Fabien Waelti [GE]).

Il est animé par des enseignants universitaires ainsi que par des spécialistes de l'Office fédéral de la justice, de la Chancellerie fédérale et des cantons.

Attestation

La formation donne droit à une attestation de formation continue (3 crédits ECTS)

- Module 1: 1 crédit ECTS
- Modules 2 et 3: 2 crédits ECTS

Séminaire de légistique 13-14

Programme

Structure

Le séminaire comprend 3 modules

Module 1 Séminaire de base

- La conception et l'évaluation de la loi
- Les principes de base de la rédaction législative
- Les éléments normatifs et le langage législatif
- Atelier de rédaction

du jeudi 28 novembre à 8h45 au vendredi 29 novembre 2013 à 16h30

Module 2 Entraînement en groupe

- Rédaction d'un projet de loi

Entre le module 1 et le module 3 (organisation libre)

Module 3 Séminaire d'approfondissement

- Présentation et correction du module 2
- Négocier la rédaction et le contenu de la loi
- Atelier de rédaction (questions choisies)

du jeudi 20 mars à 8h45 au vendredi 21 mars 2014 à 16h30

Méthode

Le séminaire combine des exposés théoriques et des exercices pratiques.

L'inscription aux modules 2 et 3 présuppose la participation au module 1.

Renseignements pratiques

Inscription avant le **30 septembre 2013**

- Inscription en ligne: **www.unige.ch/formcont/droit/cetel**
- Par courrier en renvoyant le bulletin annexé à:
  Daphrose NTARATAZE
  Université de Genève
  Faculté de droit | CETEL
  1211 Genève 4
  Fax: +41 (0)22 379 84 14

Finance d'inscription

- CHF 1'000.- pour le module 1, y compris les émoluments et l'hébergement en pension complète.
- CHF 1'000.- pour les modules 2 et 3, y compris les émoluments et l'hébergement en pension complète.

Conditions d'annulation

Tout abandon avant le début du programme entraîne une facturation de CHF 100.- pour frais de dossier. Dès le premier jour de la formation, la totalité de la somme est due.

Dates et lieux

Module 1: du jeudi 28 novembre à 8h45 au vendredi 29 novembre 2013 à 16h30
Lieu: Centre de formation du Léman
Ch. de la Fontaine 2– 1805 Jongny-sur-Vevey
leman-formation@coop.ch

Module 2: entre le module 1 et le module 3
Lieu: en groupes, à domicile

Module 3: du jeudi 20 mars à 8h45 au vendredi 21 mars 2014 à 16h30
Lieu: Centre de formation du Léman – Jongny-sur-Vevey

Contact

Daphrose NTARATAZE
Faculté de droit | CETEL
Université de Genève – 1211 Genève 4
Tél: +41 (0)22 379 86 02 | Fax: +41 (0)22 379 84 14
daphrose.ntarataze@unige.ch

www.unige.ch/formcont/droit/cetel